



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Nadège Bonny, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Odile Bury, *Échevin(e)* ;  
Jan Verbeke, *Conseiller*.

**Séance du 15.10.19**

---

**#Objet : Interpellation de M. Jos BERTRAND concernant les chantiers de Vivaqua dans la commune#**

---

Séance publique

Lors de mon interpellation sur la mobilité dans le quartier du Dries (av. du Cor de Chasse), j'ai déjà mentionné le manque de coordination et d'information de Vivaqua sur ses chantiers. Après l'incident de l'annonce tardive d'un nouveau chantier le 3 septembre dernier, il y a eu un incident encore plus ridicule le lundi 7 octobre dernier. Dans la matinée du 7 octobre, une équipe de travailleurs d'un sous-traitant de Vivaqua se présente avenue du Cor de Chasse avec un conteneur, un minibus, des camions. Des panneaux d'interdiction de stationnement sont installés partout avec une interdiction de stationnement, à la consternation générale, du 7/10 à 7h au 11/10 à 17h. Je me questionne, il s'avère qu'il n'y a pas un seul responsable de Vivaqua à proximité, je constate qu'il n'y a tout simplement personne pour donner une explication en français ou en néerlandais sur ce qui se passe. Au numéro de téléphone du service communal des travaux publics, je n'obtiens pas de réponse. Après quelques heures, l'équipe est repartie en sens inverse et le conteneur a été récupéré le lendemain.

D'après les réponses aux questions et interpellations précédentes sur les grands chantiers, l'échevine compétente déclare qu'en ce qui concerne les grands chantiers, les riverains doivent être informés par les entrepreneurs via un "toutes boîtes" et ce une semaine à l'avance. Nous savons également qu'il y a des concertations régulières avec des acteurs clés tels que Vivaqua. Le fait qu'une interdiction de stationnement doit être imposée au moins 48 heures à l'avance ressort clairement de la réponse à ma question écrite concernant la rue Gratès. Certains chantiers doivent également être inclus/annoncés dans le système OSIRIS ; il existe également une coordination par le groupe de travail POLUTRA.

L'échevine peut-elle confirmer ces informations et m'indiquer quelle disposition légale fixe le délai pour le placement des interdictions temporaires de stationnement ? On ne peut certainement pas attendre des résidents qui sont en congé qu'ils vérifient le bon stationnement de leur voiture tous les jours afin de s'assurer qu'elle soit toujours stationnée correctement.

L'échevine peut-elle m'en dire plus sur le fonctionnement d'OSIRIS ? Apparemment, il y a de gros problèmes avec cela. Pouvez-vous le confirmer, quelles en sont les conséquences pour les citoyens et comment y remédier ? L'échevine a-t-elle été informée des incidents du mardi 3 septembre et du lundi 7 octobre ? Des problèmes sont-ils apparus concernant la qualité du travail effectué précédemment et, dans l'affirmative, quels sont ces problèmes ? Cela affectera-t-il la mise en œuvre des prochaines étapes ?

La commune peut-elle sanctionner le non-respect, par des entrepreneurs ou des sous-traitants, des accords

concernant l'information et l'annonce en temps utile des chantiers de construction, ou le démarrage de travaux non urgents sans information ou autorisation préalable ? En réponse à une de mes interpellation précédente, vous avez également indiqué qu'il devrait être possible de le prévoir dans les cahiers des charges... A-t'on fait quelque chose suite à votre commentaire justifié ?

En ce qui concerne les nombreux chantiers de Vivaqua, la commune a-t-elle connaissance d'autres incidents et, si oui, où et quand ? A-t-on consulté Vivaqua à ce sujet ?

Concernant les incidents et la mauvaise communication, je connais bien les chantiers catastrophiques des deux bassins d'orage dont les conséquences n'ont toujours pas été résolues, les problèmes dans les quartiers Dries et Visé.

Concernant le quartier Visé, la multitude de chantiers entre la rue des Brebis et la rue Lambert Vandervelde est la raison pour laquelle certains habitants de Watermael-Boitsfort soulèvent à nouveau les problèmes résultant de l'introduction du stationnement réglementé à Ixelles. Êtes-vous au courant du problème ?

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 17 octobre 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze